

SLIMANE BEDRANI ET AZEDDINE MOUHOUS

Les changements dans l'économie agropastorale : exemple d'une communauté agropastorale de la commune de Hadj Mechri (wilaya de Laghouat)

Le mode de vie pastoral dans les régions steppiques connaît des changements profonds : sédentarisation des populations sur parcours, diminution de la taille des cheptels avec réduction de la part de l'activité élevage dans le revenu, généralisation de la complémentation dans l'alimentation des animaux, émergence des activités extra agricoles et du gardiennage, changement du droit d'usage des parcours mitoyens aux maisons et diminution de l'amplitude des déplacements des animaux. Tous ces changements trouvent leurs explications dans la manière avec laquelle la rente pétrolière a été distribuée, dans l'incohérence des politiques menées dans la steppe et enfin dans la nouvelle vision hégémonique concernant la vie sédentaire à laquelle aspirent les jeunes et les femmes pour fuir les difficultés du mode de vie transhumant.

Mots clés :

Steppe, parcours, transhumance, élevage, sédentarisation

Abstract

The pastoral life mode, in the steppe areas, knows major changes: sedentarisation of the populations on grasslands, reduction of the size of the cattle with reduction of the breeding activity in household income, generalization of the complementation in the animal's food, emergence of the non agricultural activities and guarding, the change of the law of use of the joint grasslands to the houses and reduction of the amplitude of animal's moving. All these changes find their explanations in the manner with which the oil revenue was distributed, in the inconsistency of the policies followed in the steppe and finally in the new hegemonic vision concerning the sedentary life to which the young people and the women aspire to escape the difficulties of the way of transhumant life.

Key words :

Steppe, grasslands, transhumance, breeding, sedentarisation

يعرف النمط المعيشي الرعوي في المناطق السهبية يعرف تغيرات عميقة : استقرار السكان في المراعي، تناقص حجم ماشية مع التقليل من مساهمة نشاط تربية المواشي في الدخل العائلي، تعميم التكملة في تغذية الحيوانات، ظهور النشاطات غير الفلاحية وحراسة المواشي، تغير في القانون العرفي لاستخدام المراعي التي تتواجد على قرابة المنازل، وانخفاض مدى حركة الحيوانات.

كل هذه التغيرات تجد تفسيرها في الأسلوب الذي وزع به الربيع البترولي، في عدم انسجام السياسات المتبعة في السهوب، وأخيرا في النظرة الجديدة التي نراها مهيمنة على "الحياة المستقرة" التي يطمح إليها الشباب والنساء للهروب من مشاق ونمط "الحياة الرحالة".

الكلمات المفتاحية :

السهوب - المراعي - الترحال - الرعي - الاستقرار

JEL CLASSIFICATION : Q2, Q28, R11, R28

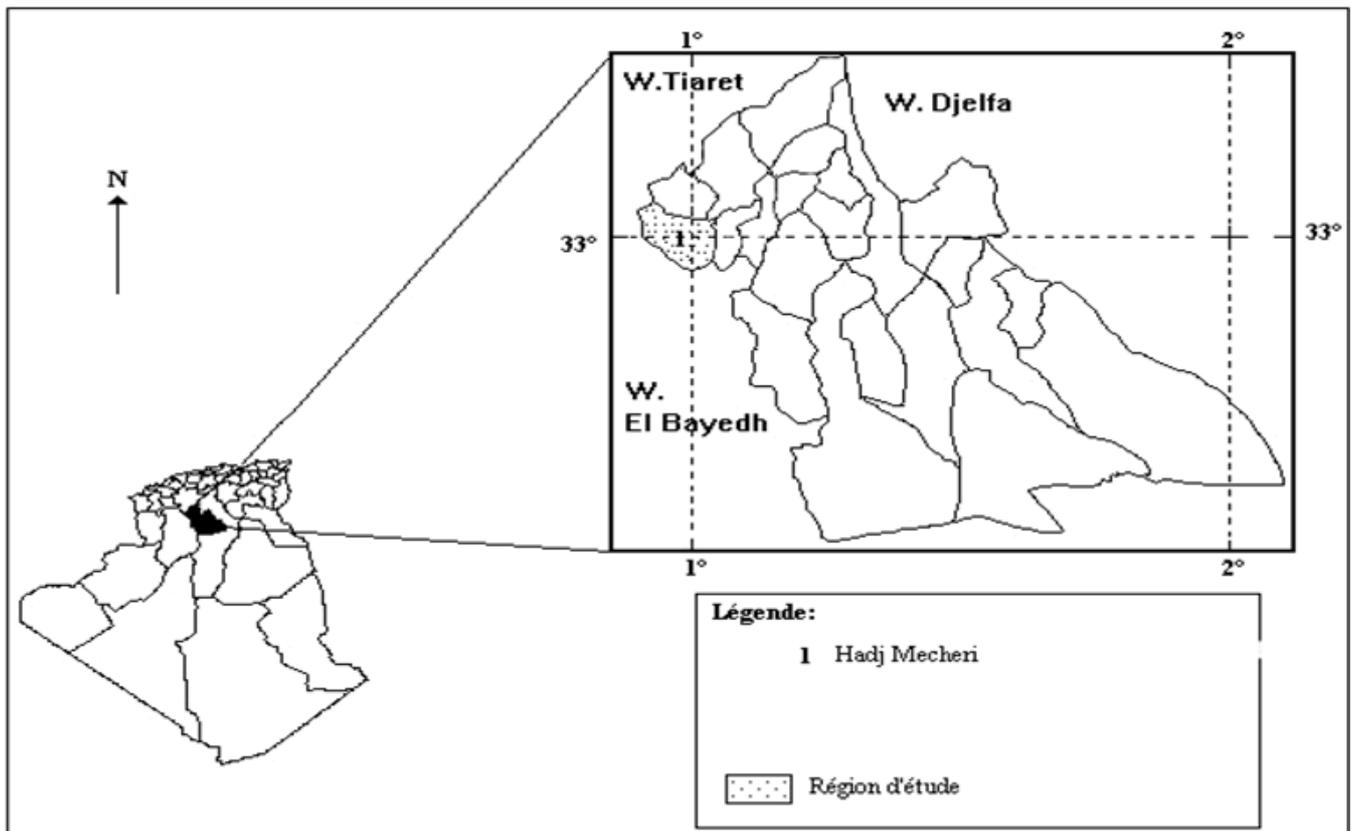
INTRODUCTION

Durant le siècle passé, le pastoralisme fut jugé par de nombreux chercheurs comme un mode de vie et de production obsolète et menacé de disparition. Hardin avec sa fameuse «Tragédie des communs»^[1] fournit la base théorique de cette assertion. Il est repris par un certain nombre d'auteurs qui soulignent que le pastoralisme est intrinsèquement improductif et écologiquement destructeur (Behnke & Scoones, 1992). Pourtant, le pastoralisme n'a pas disparu en ce début du 21ème siècle. Mais il s'est profondément transformé au cours des cinquante dernières années, comme le note Bourbouze (2006) pour l'ensemble des steppes du Nord de l'Afrique. Quels ont été les changements qui se sont opérés ? Pourquoi ont-ils eu lieu ? C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre sur la base d'une enquête effectuée sur une petite zone steppique^[2] auprès d'une communauté restreinte de pasteurs, d'agropasteurs et d'anciens pasteurs actuel-lement sans troupeau.

1. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ENQUÊTE ET DE LA COMMUNAUTÉ ENQUÊTÉE

L'enquête a été réalisée en 2004, dans le cadre des travaux de recherche du CREAD^[3], sur une période de deux mois. Elle a concerné les 57 ménages de la zone à habitat épars appelée «*Dhayat Dabdab*» dans la commune de Hadj Méchri (Wilaya de Laghouat). Cette zone se trouve à 17 Km à l'ouest du chef lieu de la commune de Hadj Mechri laquelle est située au Nord Ouest de la Wilaya de Laghouat (figure 1). Sa superficie totale est de 2 307 ha. La zone est traversée par l'*Oued Kseb* sur une distance de 7 Km.

Figure 1 : Localisation de la commune de Hadj Mechri



Le lieu dit *Dayat Dabdab* comporte une nappe d'alfa d'environ 400 ha et des terres de parcours couvrant 1817ha où poussent principalement le sparte, les psammophytes, quelques halophytes et de rares formations

xérophytes (matorral). Les cultures pratiquées - uniquement en sec - sont l'orge et le blé. Après la récolte, les chaumes de ces deux cultures constituent, pour les animaux, une source alimentaire non négligeable. L'utilisation de la superficie de la région de *Dayat Dabdab* est essentiellement agro-pastorale. Les élevages pratiqués sont ceux de l'ovin, du caprin et, à un moindre degré, du bovin local.

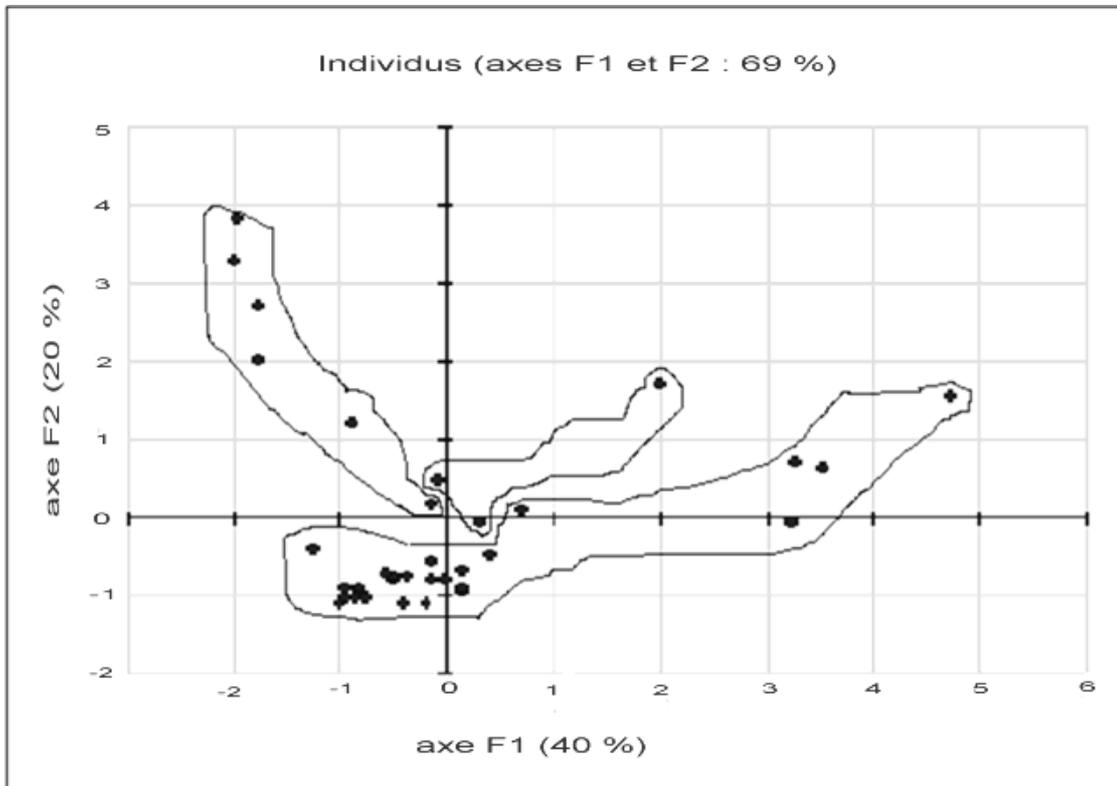
Sur le plan social, la zone de *Dhayat Dabdab* est occupée par 5 douars (fractions de tribu) : *Louaskhia, Brahma, Lamhara, Sidi Bouali, Grinate* qui font partie de la tribu des *Ouled Sidi Naceur* laquelle occupe tout le territoire de la commune de Hadj Mechri. La population de cette zone est totalement sédentaire sur les parcours. Dans un douar, les ménages ont souvent un ancêtre commun et donc des liens familiaux.

La zone de Dayat Dabdab est habitée par 57 ménages regroupés en 18 familles tous sédentaires. Parmi les 57 ménages, on distingue :

- les sans troupeaux (22 enquêtés), qui vivent de l'artisanat et de rares activités salariales (comme manoeuvre chez les quelques entrepreneurs de la commune ou gardiens dans les différentes administrations locales),
- ceux qui font du gardiennage de bétail pour des absentéistes (06 enquêtés),
- les propriétaires de troupeaux (29 enquêtés).

L'analyse qui suit ne portera que sur les 35 ménages exploitant du bétail (soit en tant que bergers gardant du bétail ne leur appartenant pas, soit en tant que propriétaires). En utilisant les variables afférentes aux structures des revenus, aux cheptels, aux superficies des parcours propres ou loués, une analyse en composante principale (ACP), avec l'aide de la méthode de la classification ascendante hiérarchique (CAH), a permis de déterminer trois groupes.

Figure 2 : Graphique de l'ACP des ménages étudiés



- le premier groupe comprend 6 ménages dont les caractéristiques principales sont qu'il s'agit de bergers gardant du bétail pour le compte de tiers, qu'ils tirent l'essentiel de leurs revenus de cette activité et de la vente de quelques bêtes leur appartenant en propre. Pour ce groupe l'activité artisanale constitue la seule source de revenu non agricole;

- le deuxième groupe est composé seulement de 3 ménages. Il présente le revenu moyen par ménage le plus élevé des trois groupes. Chaque ménage se consacre seulement à l'activité élevage en exploitant exclusivement un cheptel propre d'où il tire l'essentiel de son revenu, l'activité artisanale constituant cependant un appoint non négligeable;

- le groupe 3 compte 26 ménages et se caractérise par le revenu moyen le plus bas parmi les trois groupes. Par ménage, il a aussi le revenu élevé le plus faible en raison de la petite taille du cheptel exploité. Pour améliorer leurs revenus, les ménages de ce groupe exercent des activités non agricoles (artisanat, emplois dans l'administration de la mairie, activités journalières de manœuvres). De ce fait, les revenus issus des activités non agricoles représentent plus d'un tiers du revenu moyen de ces ménages.

2. LES CHANGEMENTS CONSTATÉS

2.1. La baisse de la population humaine et la diminution de la quantité de cheptel

Depuis la grande sécheresse du début des années soixante dix et suite aux sécheresses récurrentes, on constate un double phénomène: sédentarisation et exode rural. Sur les trente grandes familles exploitant les terres et les parcours de Dayat Dabdab au début des années soixante dix :

- 12 familles ont quitté la zone pour s'installer dans une des agglomérations de la région (Hadj Mécheri chef lieu de la commune, Brida chef lieu de daïra, ou bien Aflou l'ancien chef lieu de la commune mixte) ou ont émigré hors de la wilaya de Laghouat. Parmi les familles ayant quitté la zone, certains ménages continuent de venir pour pratiquer la céréaliculture en sec;
- 18 familles comptant 57 ménages se sont maintenues sur les lieux en adoptant un mode de vie complètement sédentaire, donc sans déplacement des troupeaux sur de longues distances. C'est à partir des années 1970 que la sédentarisation s'est développée par la construction de maisons (*haouchs*) sur les terres de parcours à proximité des terres labourées par chaque ménage.

Pour ce qui est du cheptel ovin, les statistiques officielles indiquent un fort accroissement dans l'ensemble du pays: il serait passé de 7,8 millions en 1970 à 18,7 millions de têtes en 2005, la moitié de ce cheptel environ se trouvant dans les wilayates steppiques (51,2% en 2003). L'enquête menée à Dayat Dabdab indique tout à fait l'inverse (cf. tableau ci-dessous). D'après les enquêtés, le cheptel ovin de leur zone serait dix fois moindre en 2004 que dans les années soixante dix. Même si cette estimation peut être biaisée par le désir des enquêtés de souligner la dégringolade de leur principale activité économique, on peut penser que la tendance est correcte, tout du moins pour la zone considérée.

Estimation de l'évolution du cheptel ovin à Dayat Dabdab

Période	Nombre de têtes
Année 1970	11 000 – 20 000
Année 1980	5 000 – 11 000
Année 1990	2 000 – 5 000
Année 2004 (enquête)	1 329

2.1. Les changements dans le mode d'occupation de la population active

Avant les années soixante dix, quasiment toute la population active résidant sur la commune était employée à l'élevage pastoral, soit en tant qu'exploitant de terre agricole et de cheptel pour compte propre, soit en tant que berger gardant du bétail pour le compte de tiers, soit en mixant les deux occupations précédentes (travail pour compte propre et gardiennage de bétail pour le compte de tiers). L'enquête sur Dayat Dabdab révèle que, désormais, une proportion non négligeable de ménages enquêtés (39%) ne dispose plus de bétail et de suffisamment de terre apte aux cultures. Ces ménages se maintiennent malgré tout sur Dayat Dabdab -et vivent donc dans cette zone d'habitat épar- en profitant de la proximité du village chef lieu de la commune où ils trouvent à s'employer auprès de l'administration communale, de petits tâcherons, d'auto-constructeurs, soit à temps plein (administration), soit en tant que saisonniers ou manœuvres occasionnels.

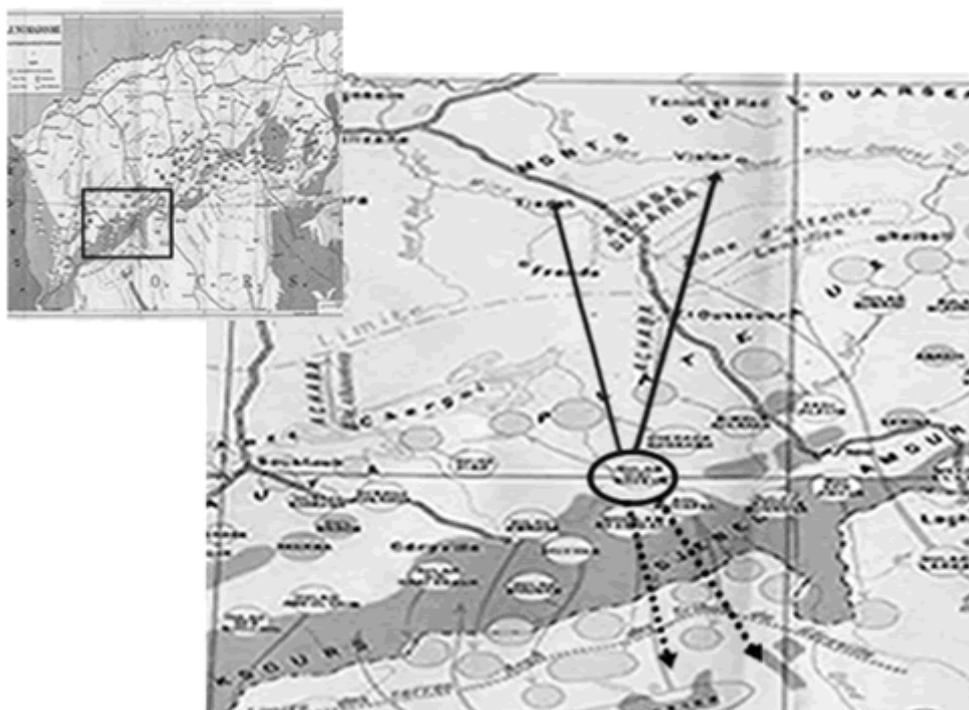
2.2. Les changements dans l'amplitude des déplacements et le droit d'usage des parcours

Jusqu'au début des années soixante dix, le type de nomadisme prévalent s'apparentait plus à la transhumance. La plupart des ménages de la tribu des Ouled Sidi Naceur habitent sous la tente en poils de chèvre de façon quasi permanente et cultivent des céréales (blé dur et orge, principalement) sur les parcours défrichés du territoire de la tribu[4]. Après les labours d'automne, les ménages se déplacent avec troupeaux, femmes et enfants vers les parcours présahariens des piémonts Sud de l'Atlas Saharien où les hivers sont plus doux que sur le territoire de la tribu et où les ressources fourragères naturelles sont plus abondantes, particulièrement si la pluviométrie a été suffisamment bonne pour provoquer la repousse des plantes annuelles (cf. carte). Les déplacements s'effectuent en groupements de plusieurs tentes appartenant au même douar et, en deux ou trois, voire cinq jours selon la distance des parcours à atteindre, parcours préalablement identifiés par des éclaireurs quant à leur richesse en végétation palatable et quant à la disponibilité d'eau pour la consommation humaine et l'abreuvement des troupeaux[5]. Tentes, matériel de cuisine, approvisionnement en aliments, couvertures et tapis pour le couchage sont transportés à dos d'ânes, de chevaux et même de bovins[6]. Le parcours occupé est utilisé pendant des périodes variant avec sa richesse en ressources végétales palatables. Si le parcours s'épuise, le campement se déplace de quelques kilomètres, les troupeaux s'alimentent toujours dans un rayon de trois à quatre kilomètres autour du campement.

A la fin de l'hiver, ou au début du printemps, quand l'herbe a bien repoussé sur les parcours du territoire de la tribu et quand les champs cultivés ont bien verdi, les campements remontent vers celui-ci. Chaque ménage s'installe alors auprès de ses parcelles de céréales pour surveiller qu'aucun bétail ne s'en approche. Le bétail s'alimente sur les parcours non cultivés (alfa, drin, sennagh,...) -ces parcours étant d'un

accès libre pour tous, sauf pour ceux qui se trouvent tout près des maisons ou des campements- ou les terres laissées en jachère. Après les moissons (fin juin, début juillet), les chaumes sont le lieu de pâturage privilégié, cela durant jusqu'aux premières pluies de l'automne. Les éleveurs ayant un bétail suffisamment important - une fois leurs chaumes utilisés- nomadisent vers les hautes plaines céréalières au Nord de la steppe (le Sersou) où les chaumes sont abondants [Z] et y restent jusqu'à ce que les premières pluies d'automne tombent sur le territoire de la tribu.

Figure 2 : Carte de transhumance de la tribu de Ouled Sidi Nacer



→ : Déplacements d'été (Azzaba)
→ : Déplacements d'hiver (Achaba)

Après les premières pluies d'automne, une fois les labours effectués, le cycle recommence.

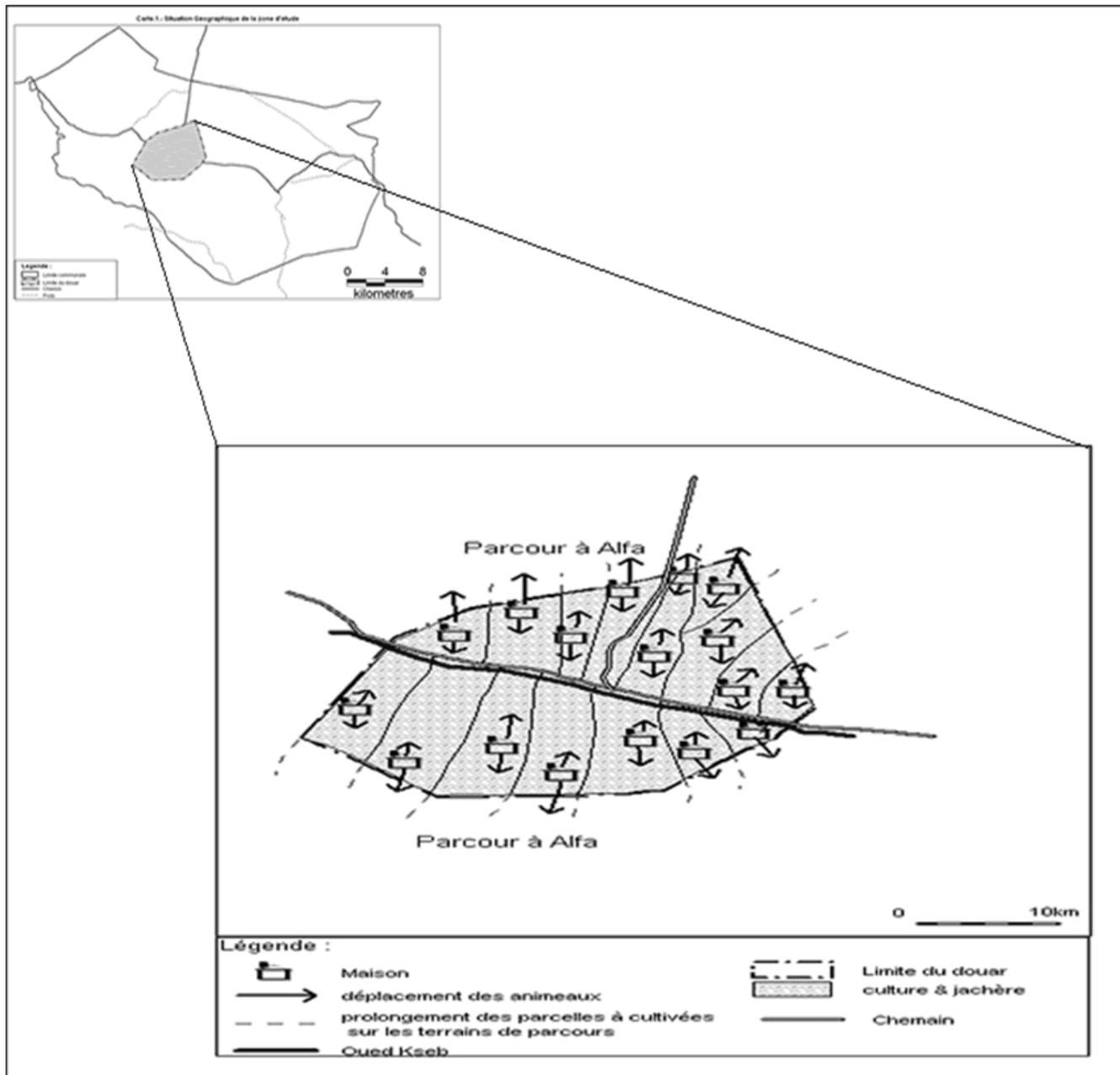
Ce type de transhumance commence à diminuer dès les années soixante dix pour disparaître complètement à la fin des années quatre vingt, tout du moins pour ce qui est de la tribu des Ouled Sidi Naceur. Quelques éleveurs ayant un cheptel relativement important continuent cependant, épisodiquement, de pratiquer la transhumance estivale ("Azzaba") vers les terres céréalières du Sersou au Nord de la steppe.

Dans la zone enquêtée, la tente a quasi complètement disparu, remplacée par des constructions en dur érigées sur ou auprès des terres de culture. Le paysage est ainsi piqueté de petites maisons, assez éloignées les unes des autres pour respecter la "horma" de chaque ménage ou groupe de ménages. La zone enquêtée est traversée en son milieu par l'oued Kseb, généralement à sec (cf. carte). Sur les deux rives de cet oued, le terrain s'élève d'abord en pente douce puis de plus en

plus forte jusqu'au bord de deux plateaux couverts de nappes d'alfa relativement dégradées. Jusqu'à mi-pente, les deux rives supportent des cultures de céréales ou de la jachère. Le haut de la pente est composé de terrains de parcours fortement ravinés supportant une végétation éparse composée de touffes d'alfa, de sparte et de plantes annuelles. Chaque ménage cultive des parcelles allant du bord de l'oued jusqu'à mi-pente, les terres du bord de l'oued étant fortement ensablées, celles à mi-pente l'étant moins. Par accord tacite entre les habitants de la zone, dans le prolongement des parcelles cultivées de chaque ménage en allant vers le plateau, les terres de parcours ne sont utilisées que par le bétail du ménage considéré. Il en va de même pour la nappe d'alfa du plateau (cf. carte). Ainsi, tous les parcours de Dayat Dabdab sont-ils désormais partagés *de facto*, la libre entrée à tous n'étant plus permise. Cette privatisation du droit d'usage des parcours s'ajoute à celle des parcelles cultivées qui, elle, existe depuis longtemps, l'ensemble des terres steppiques appartenant juridiquement au domaine privé de l'Etat depuis le Code pastoral de 1976.

Dès lors, la transhumance ne se pratiquant plus, le troupeau se déplace tout au long de l'année uniquement sur les chaumes (en été) ou les jachères (printemps, automne, hiver), les parcours non cultivés du haut de la pente de chaque rive (printemps, automne, hiver) et la nappe alfatière (surtout l'hiver). Cependant, parmi les agropasteurs enquêtés, six possèdent -ou louent- des parcelles de cultures céréalières en dehors de la zone de Dayat Dabdab mais dans la commune de Hadj Mécheri. Ils s'y déplacent pour des durées de temps variables pour utiliser les chaumes et les parcours entourant ces parcelles.

Figure 3 : Carte de déplacements des cheptels dans la zone de Dayat Dabdab



2.3. Les changements dans le mode d'alimentation des animaux

Avant les années soixante dix du siècle passé, les parcours -avec l'appoint des chaumes- fournissaient l'essentiel de l'alimentation des animaux. Cela avait comme conséquence -lors d'une ou plusieurs années mauvaises sur le plan climatique- la perte d'une grande partie des troupeaux qui est alors décimée par la famine et les maladies favorisées par la sous alimentation^[8]. Au cours de la grande sécheresse du début des années soixante dix -et au cours des sécheresses récurrentes qui ont eu lieu par la suite- l'Etat mène une politique de "sauvegarde du cheptel" consistant principalement à approvisionner abondamment les éleveurs en orge importée à bas prix. Cette politique persiste jusqu'à maintenant malgré l'effet pervers qu'elle a provoqué: le maintien permanent sur les parcours d'une charge de bétail incompatible avec la régénération normale de ces derniers. Elle est cependant moins soutenue que dans les années soixante dix et quatre vingt. Les prix de l'orge fournie par les organismes d'Etat sont beaucoup plus élevés du fait de la très forte dévaluation du dinar et les quantités mises à la disposition des éleveurs par ces organismes seraient loin de satisfaire la demande. Dès lors,

beaucoup moins d'agropasteurs sont incités à conserver du bétail en période de disette. Mais le phénomène persiste pour les plus nantis, leurs ressources financières et la taille de leurs troupeaux leur permettant d'acquérir la nourriture de leurs animaux au prix fort en cas de besoin.

Les agropasteurs de Dayat Dabdab enquêtés pratiquent tous la complémentation.

Le tableau en annexe indique très clairement que les parcours :

- fournissent une partie significative de l'alimentation des animaux pour les pasteurs de tous les groupes, le groupe gardant du bétail pour les absentéistes étant cependant celui pour lequel les parcours fournissent le moins d'unités fourragères. Cette importance des parcours dans l'alimentation (un peu moins de 50%) explique donc la forte concurrence existant pour leur appropriation ;
- sont le plus surexploités par le groupe 1 parce qu'il a le moins d'ha par équivalent brebis (0,70 ha par équivalent brebis);
- que l'achat d'aliments concentrés pour compléter est une charge lourde pour tous les groupes d'agropasteurs, mais particulièrement pour le groupe 3 parce que c'est le groupe au revenu moyen le plus faible. Le groupe 1 complémente abondamment du fait de la faiblesse des parcours dont il dispose par rapport au bétail exploité et aussi du fait que les absentéistes ont des revenus extra agricoles qui leur permettent de financer les achats d'aliment concentré. On peut estimer à la limite que ce groupe d'agropasteurs tendrait à utiliser les parcours comme simple terrain d'exercice pour les animaux qu'ils gardent, particulièrement lors des mauvaises années climatiques.

3. COMMENT EXPLIQUER LES CHANGEMENTS ?

3.1. Les effets de la redistribution de la rente pétrolière

La redistribution de la rente pétrolière a eu deux effets remarquables dans des zones comme celles de Dayat Dabdab. Le premier effet est qu'elle s'est traduite par une amélioration des conditions de vie des populations qui acceptent de se sédentariser, même en habitat épars. Le deuxième effet est qu'elle a provoqué un certain accroissement de l'emploi non agricole.

La politique de l'habitat rural -par la subvention relativement importante de l'autoconstruction rurale- a été décisive. D'après les autorités locales, presque toutes les maisons construites à Dayat Dabdab l'ont été grâce aux subventions de l'Etat. L'électrification rurale touche presque toutes les habitations, y compris la majorité de celles qui se trouvent en zones éparses. La multiplication des puits et forages construits aux frais de l'Etat a également incité les populations à se fixer autour de ces points d'eau. La création de centres de santé et d'écoles de proximité (avec le développement du transport scolaire) a eu les mêmes effets.

L'autre effet de la redistribution de la rente pétrolière en milieu rural est un relatif accroissement de l'emploi. L'augmentation des transferts

budgetaires vers la commune a permis d'accroître le nombre d'employés communaux, de créer des emplois induits par la réalisation d'infrastructures (routes, pistes, bâtiments scolaires, assainissement,...). Les subventions à l'habitat rural ont entraîné une augmentation de la demande d'artisans maçons et de manœuvres pour le bâtiment. Cela explique pourquoi se sont maintenus en zone éparsée beaucoup de ménages demeurant à proximité du chef lieu de commune.

3.2. Les aspirations des femmes et des jeunes vers un mode de vie sédentaire

Le troisième effet de la redistribution de la rente pétrolière se trouve dans le changement des aspirations des femmes et des jeunes, mais aussi de beaucoup d'hommes adultes. Tous ces groupes refusent désormais de façon massive les contraintes du mode de vie nomade ou transhumant. La pratique de la transhumance traditionnelle - et encore plus du nomadisme -, même dans les piémonts sahariens où se trouvent les pacages d'hiver, implique beaucoup de pénibilité et de renoncement à des biens et des services qu'on peut avoir lorsqu'on est sédentaire, particulièrement pour les femmes et les jeunes. La rareté de l'eau dans ces zones et sa mauvaise qualité -la seule source d'eau est constituée le plus souvent de mares où les animaux s'abreuvent et où l'eau, pour la cuisine et le minimum d'hygiène corporelle, est puisée malgré les déjections d'animaux qui, parfois, y surnagent- s'ajoutent à la précarité de l'habitat pour rendre les femmes et les jeunes rétifs à la pérennisation de la transhumance. Ces groupes sociaux connaissent désormais les avantages à résider de façon permanente dans un habitat en dur, pourvu d'électricité, souvent avec la télévision, à proximité des infrastructures éducatives, sanitaires, énergétiques et de transport réalisées grâce à la rente pétrolière et à leur portée s'ils se sédentarisent.

Cette réticence aux déplacements traditionnels entraîne une forte diminution du nombre de ménages désirant la poursuite de la pratique de la transhumance. Cela fait que ceux qui ont encore ce désir ne peuvent plus se déplacer dans les conditions habituelles d'entraide et de sécurité. En effet, la transhumance implique toujours un déplacement en groupes de tentes de ménages souvent proches parents (pour ne pas subir les contraintes de la *horma*^[9]). La condition de déplacement en groupe ne peut être remplie que par les grands propriétaires de troupeaux qui peuvent avoir plusieurs ménages de bergers à leur service.

3.3. L'absence de politiques cohérentes visant les parcours

Les politiques visant les parcours comprennent des actions essentiellement techniques, la plupart d'entre elles ayant déjà été appliquées dès la période coloniale (Boukhobza, 1982). Il s'agit de mise en défens, de création de points d'eau pour l'abreuvement du cheptel, de plantation de plantes naturelles fourragères (atriplex, cactus inerme, médicago arborea,...), actions que réalise le Haut Commissariat de Développement de la Steppe (HCDS). L'Office interprofessionnel des Céréales (OAIC) fournit de l'orge à un prix inférieur à celui du marché dans les périodes de disette,... Ce type de politique n'a jamais donné de résultats décisifs dans la lutte contre la désertification, la preuve en étant

la permanence du processus de dégradation des sols et du couvert végétal naturel que prouvent de nombreux travaux de recherche (Nedjraoui, 2001; Aïdoud et al, 2006).

La gestion durable des parcours implique le recours non seulement à ces actions techniques mais aussi, et surtout, à une négociation entre toutes les parties prenantes (l'Etat, les autorités locales, les différents types d'usagers des parcours). L'organisation de négociations -qui se réaliserait au niveau des différents terroirs steppiques- ne pouvant se faire que sur l'initiative de l'Etat. En effet, les usagers grands éleveurs-principaux bénéficiaires du statu quo leur permettant la libre entrée sur tous les parcours[10]- ont intérêt au maintien des choses en l'état. Les moyens et petits éleveurs, quant à eux, n'ont jamais eu le poids politique pour imposer une négociation, sans compter le fait que ces derniers groupes n'ont pas les moyens pour étudier et proposer à la négociation des plans de gestion durable des parcours. L'inertie de l'Etat en ce domaine s'explique donc principalement par la puissance du lobby des grands éleveurs allié aux propriétaires absentéistes de différentes tailles. Ces derniers -habitants des villes où ils sont fonctionnaires ou commerçants- craignent en effet qu'une négociation transparente ne souligne l'illégitimité de leur utilisation des parcours aux dépens des pasteurs et agropasteurs qui y vivent en permanence.

Références bibliographiques

AIDOUD A, ÉDOUARD LE FLOC'H, HENRY NOËL LE HOUÉROU, 2006. Les steppes arides du nord de l'Afrique. Science et changements planétaires/Sécheresse. Volume 17, n°19-30, Janvier-Juin 2006, Article scientifique. Rue des Poiriers, 35160 Breteil, 216, Fount del Mazet, 34830 Clapiers, 327, rue A.L. de Jussieu, 34090 Montpellier.

BÉDRANI S., 1996. Une stratégie pour le développement des parcours en zones arides et semi-arides. Le cas de l'Algérie. *Banque Mondiale, Division des ressources naturelles et de l'environnement, Washington*.

BEHNKE R.H, SCOONES I, 1992. «Repenser l'écologie des parcours ; Implication pour la gestion des terres de parcours en Afrique». International Institute for Environment and Development. IIED. Overseas Development Institute ODI. Dossier n°33.

BOURBOUZE A, 2006. Systèmes d'élevage et productions animales dans les steppes du Nord de l'Afrique : une relecture de la société pastorale du Maghreb. In *Sécheresse* 2006, 17(1-2): 31-9.

HARDIN G, 1968. «The tragedy of the commons» the population problem has no technical solution; it requires a fundamental extension in morality. *Science magazine* 13 décembre 1968. Vol. 162. n°3859; pp 1243 – 1248. DOI : 10. 1126/Science. 162. 3859.1243.

NEDJRAOUI D, 2001. Country pasture/forage resource profiles. Algérie.

<http://www.fao.org/ag/AGP/AGPC/doc/pasture/pasture.htm>.

Annexe :

Le mode d'alimentation des animaux

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
1 Cheptel total (équivalent brebis)	415,2	181,2	820
2 Dont cheptel propre (équivalent brebis)	49	181,2	795,1
3 • Dont cheptel appartenant à des absentéistes (équivalent brebis)	366,2	0	25
4 Parcours utilisés (total en ha)	289,2	213,78	707,37
5 • Dont possédés ha	249,75	196,28	696,85
6 • Dont loués	40	17,5	6
7 Charge ha de parcours par brebis (4/1)	0,70	1,18	0,86
8 Consommation totale en UF (besoins) (UF)	100%	100%	100%
9 • Dont provenant des parcours (UF)	33%	43%	40%
10 • Dont provenant des chaumes (UF)	4%	5%	9%
11 • Dont provenant de la production d'orge (UF)	5%	6%	11%
12 • Dont provenant d'achat d'orge (millions UF)	59%	46%	40%

Source : Enquête

Notes

[*] Professeur à l'INA (Alger), chercheur associé au CREAD.

[]** Chercheur au CREAD.

[1] Harding, 1968.

[2] Cette zone n'est pas statistiquement représentative de l'ensemble des zones steppiques algériennes. Cependant elle présente des caractéristiques largement présentes dans l'ensemble de la steppe : diminution du couvert végétal (en particulier l'alfa), érosion éolienne et ensablement, défrichement des parcours, extension de l'appropriation privative de ces derniers comme conséquence de la diminution du couvert végétal et de la surcharge en

troupeaux,... De l'avis d'expert (Bédrani, 1996; Nedjraoui, 2001)), on peut affirmer qu'elle est représentative des zones steppiques de l'Atlas Saharien et de leur versant Nord (wilayate de Naama, El Bayadh, Laghouat, Djelfa, Msila).

[3] Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (Alger).

[4] Cette culture des céréales répondait alors au besoin de produire les céréales nécessaires à l'alimentation humaine, céréales qui étaient onéreuses à obtenir sur le marché du fait de l'éloignement des zones de production et des faibles rendements obtenus à l'époque sur ces zones. A compter des années soixante dix, la culture des céréales répond davantage au besoin de s'approprier les parcours entourant les parcelles cultivées (Bédrani, 1996).

[5] A ces époques les seules ressources en eau sont constituées par les mares plus ou moins importantes se formant après les chutes de pluie.

[6] Dès la deuxième moitié du 20ème siècle, les dromadaires – dont la possession est un signe d'opulence - se sont faits rares dans la région.

[7] Ce mouvement est appelé "Azzaba", le mouvement vers les parcours présahariens étant appelé "Achaba".

[8] La mémoire collective des agropasteurs est pleine de récits contant l'histoire de familles baignant dans l'opulence procurée par la possession de plusieurs milliers de têtes qui se trouvent réduites à la misère après deux ou trois années de sécheresse récurrente.

[9] L'espace "*horma*" est celui qui est interdit par la coutume aux hommes n'appartenant pas à la famille. Dans l'habitat épars en zone steppique, c'est celui qui entoure la maison dans un rayon de 50 à 100 mètres. Avec la raréfaction des parcours, certains étendent cet espace à tous les parcours se trouvant dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres.

[10] Même si cette possibilité est de plus en plus remise en cause par la résistance des petits et moyens agropasteurs pour les parcours proches de leurs habitations ou terrains de cultures.